DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 juillet 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-

présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS,

Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE

Procuration(s): Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Christiane

WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné

pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s):

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Rémi BERTRAND

N° CD/2015/81 - Coopération transfrontalière - 2113

Participation du Département à divers organismes

transfrontaliers et européens

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve la reconduction de la convention cadre relative à l'EURES Transfrontalier "Oberrhein - Rhin Supérieur" pour l'année 2015 et autorise le président à la signer,

- approuve le retrait du Département des structures suivantes : Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe et Réseau PARTENALIA, et autorise le président à accomplir l'ensemble des actes nécessaires à ce retrait.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

٠ سيس

Francine THOMAS

Accusé de réception N°: 067-226700011-20150706-lmc193613-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 20/07/15

Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY